

DIU Psychopathologie de la personne âgée



Niveau d'étude
visé
BAC +5 / master



Durée
1 an



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

Le **vieillesse démographique** impose une adaptation du système de soins aux spécificités des **pathologies du grand âge**. La psychiatrie du sujet âgé a pour objectif de dépister, d'évaluer, de traiter et de prévenir tous les types de pathologies psychiatriques et leurs conséquences. Les médecins généralistes, les professionnels des structures de soins à domicile et des établissements de long séjour représentent les soignants de premier recours pour les sujets âgés et leurs proches.

A ce titre, ils doivent pouvoir justifier d'une bonne **compréhension des problèmes psychopathologiques** des personnes âgées pour pouvoir participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée.

Objectifs

- * Acquérir les connaissances de base en psychopathologie de la personne âgée nécessaires à la participation aux actions de dépistage et de soins en psychiatrie de la personne âgée,
- * Amener les professionnels de santé à participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée, en particulier dans le cadre des pathologies

démétrielles, des troubles de l'humeur, des psychoses tardives,

- * Mettre en œuvre ces compétences dans une approche multi-disciplinaire et en réseau,
- * Sensibiliser les professionnels de santé aux principaux enjeux éthiques et médico-légaux que posent les pathologies psychiatriques dans le grand âge.

Organisation

Contrôle des connaissances

- * contrôle continu des connaissances
- * validation du stage
- * soutenance d'un mémoire devant un jury constitué notamment de membres de la commission pédagogique

Admission

Conditions d'accès

**Formation ouverte un an sur deux,
prochaine session : 2021-2022**

- * Justifier d'une expérience de soins auprès des personnes âgées. Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique qui vérifie l'adéquation de l'expérience professionnelle aux objectifs et au contenu de l'enseignement.
- * La commission pédagogique encouragera les demandes de formation accompagnant le développement de programmes ou structures de soins spécifiquement orientés vers la prise en charge des personnes âgées souffrant de troubles mentaux.
- * La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

Candidature : <http://www.formation-continue.univ-tours.fr>

Public cible

- * Les médecins généralistes, les médecins coordonnateurs de maison de retraite, les médecins en cours de formation de 3ème cycle,
- * Les professionnels médicaux et non médicaux travaillant en institution ou dans les structures de soins à domicile, en particulier les psychologues, les infirmiers et cadres infirmiers, les travailleurs sociaux...

Droits de scolarité

Formation initiale : 480 €

Formation continue individuelle : 550 €

Formation continue financée : 1170 €

+ droits universitaires

Capacité d'accueil

40 personnes sur l'ensemble des 4 facultés participantes

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Bénédicte Gohier

☎ 02 41 35 34 85

✉ begohier@chu-angers.fr

Contact administratif

Blandine BLAITEAU

☎ 02.41.73.59.44

✉ blandine.blaiteau@univ-angers.fr